



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E101151

VALABLE JUSQU'AU 13/06/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/03/1992

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 384668356

Siret : 384 668 356 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 490595

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247 000/001 406083

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247 000/001 406083

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : L.M.B.,-MARTIN FRERES

ZA DES BORDAGES
4 RUE DU SAVOIR FAIRE
49310 MONTILLIERS

Téléphone : 02 41 75 82 70

Portable : 06 87 25 87 93

Site Internet : www.lmb-martin-freres.com

E-mail : info@lmb-martin-freres.com

Responsabilité légale :

MARTIN JEAN MICHEL GÉRANT

Fax : 02 41 75 09 36

Effectif moyen : 39

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	14/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	14/06/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/06/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	14/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	27/09/2023
o Isolation des combles perdus	14/06/2023
o Isolation des planchers bas	27/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.